

Règlement officiel des CHAMPIONNAT DU NORD INTERCLUBS VETERAN Saison 2008-2009

Article 1 : Généralité

Le Comité du Nord organise un championnat interclubs " VETERANS"

Ne pourront participer à cet interclubs que les joueurs Vétérans, leur licence étant en règle, et le certificat Médical V.A.C. validé par la ligue (voir le règlement des certificats médicaux dans le règlement fédéral).

Le championnat interclubs "vétérans" sera organisé suivant le nombre d'équipes inscrites.
Il est ouvert aux clubs du Nord, et à quelques clubs du Pas de Calais, sur invitation.

Article 2 : Inscription

Les interclubs Départementaux "Vétérans" seront ouverts à tous les clubs en règle de leur cotisation annuelle, et de tout dû au Comité Départemental

L'inscription devra être faite sur le document en annexe, et parvenir, accompagné d'un chèque de **10 Euros** (pour l'inscription,) et un autre de **100 Euros** (caution pour les forfaits), par équipe

Avant le 15 Octobre 2008

À l'adresse :
COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BADMINTON
26 rue Denis Papin, 59 650 VILLENEUVE D' ASCQ

L'inscription impose de recevoir une journée, par équipe inscrite.

Article 3 : Composition des poules

Un club peut inscrire 2 équipes au maximum, qui seront placées dans des poules différentes, si possible.

Article 4 : Composition des équipes

Chaque rencontre est constituées de :
1 SH - 1 SD - 1 DH - 1 DM

Ce qui nécessite la présence Minimum de 2 hommes et une femme

Un joueur pouvant jouer 2 rencontres.

Les rencontres se jouent en 2 sets gagnants de 21 points

Un joueur ayant participé à un match avec une équipe ne peut participer avec une autre équipe, au cours de la même saison

Article 5 : Les forfaits

Une équipe absente est déclarée forfait.

Un joueur manquant dans la composition d'une équipe est déclaré forfait

Dans chaque cas, une amende suivant le barème des sanctions sera appliquée.

Article 6 : Organisation des rencontres

Les rencontres ont lieu les Samedi de 14h30 à 18h30 environ, le Dimanche de 9h30 à 13h30, ou éventuellement le Vendredi de 19h à 21h.

Les équipes devront être présentes à l'heure de convocation, et de début de rencontre.

L'organisateur devra lancer les rencontres, et 5 minutes après le début des matches, un joueur absent du terrain sera considéré comme forfait, pour cette rencontre.

L'ordre des rencontres est décidé par l'organisateur.

Le Capitaine de l'équipe devra présenter la composition de celle ci 20 minutes avant le début de la compétition, sur le document, en annexe

Article 7: Renvoi des résultats

Le club organisateur devra dans la semaine suivant les rencontres, faire parvenir les résultats sur le document prévu à cet effet, en annexe, à l'adresse du Comité Départemental.

En cas de retard, la commission appliquera le barème de sanction.

Article 8 : Les classements

Les rencontres se joueront en volants plastique yonex MAVIS 500, fournis par les joueurs.

A chaque match des rencontres, l'équipe marquera 1 pt par victoire, 0 par défaite, et -1 pour un forfait.

L'équipe ayant le plus de points est déclarée gagnante. (Un match nul est possible)

Le classement des équipes se fera de la manière suivante :

2 points pour une rencontre gagnée,

1 point pour un match nul

0 point pour une défaite

-1 pour un forfait

Le classement sera mis à jour par le Comité du Nord, et sera diffusé sur le site de ce dernier.

Article 12 : Sanctions

Un joueur non en règle de sa licence : Match perdu, et 10^E d'amende pour le club, par rencontre

Match forfait : Match perdu, et 10^E de pénalité au club par rencontre

Equipe forfait: 20E d'amende au club, par rencontre

Article 13 : Calendrier

Le Calendrier définitif sera établi ultérieurement suivant le nombre d'équipes inscrites

1ere journée : Week-end du 9 Novembre 08

2eme journée : Week-end du 14 Décembre 08

3eme journée : Week-end du 18 Janvier 09

4eme journée : Week-end du 15 Février 09

5eme journée : Week-end du 29 Mars 09

6eme journée : (éventuellement) Week-end du 12 Mai 09

Aucune journée ne sera modifiée, sauf en cas d'intempérie grave.